

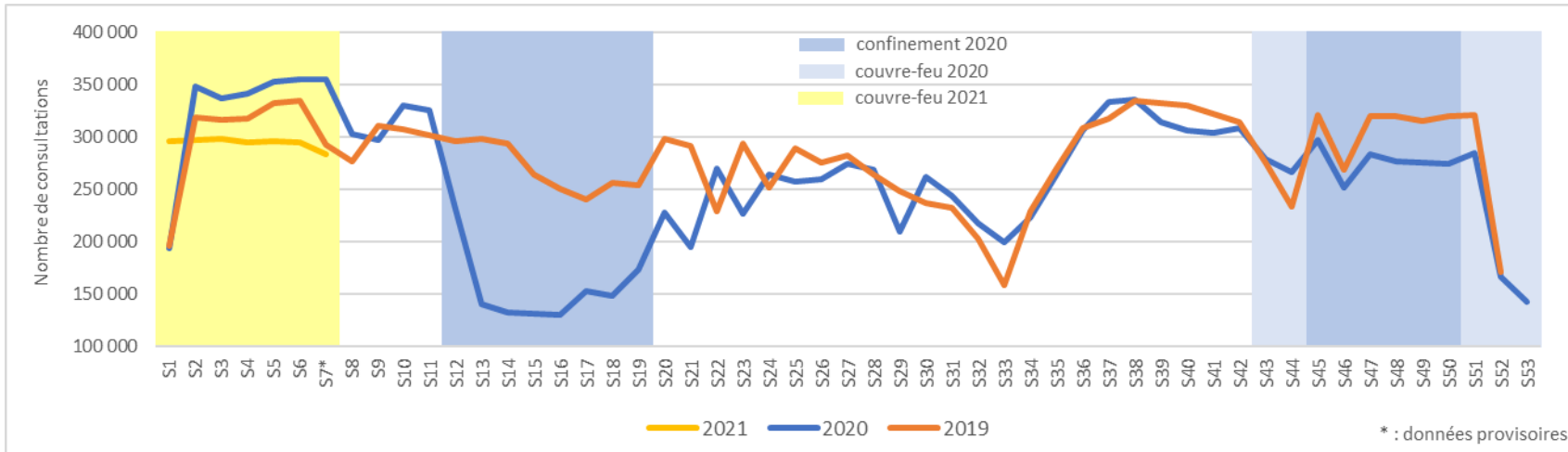
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°7 (lundi 15 février – dimanche 21 février 2021)

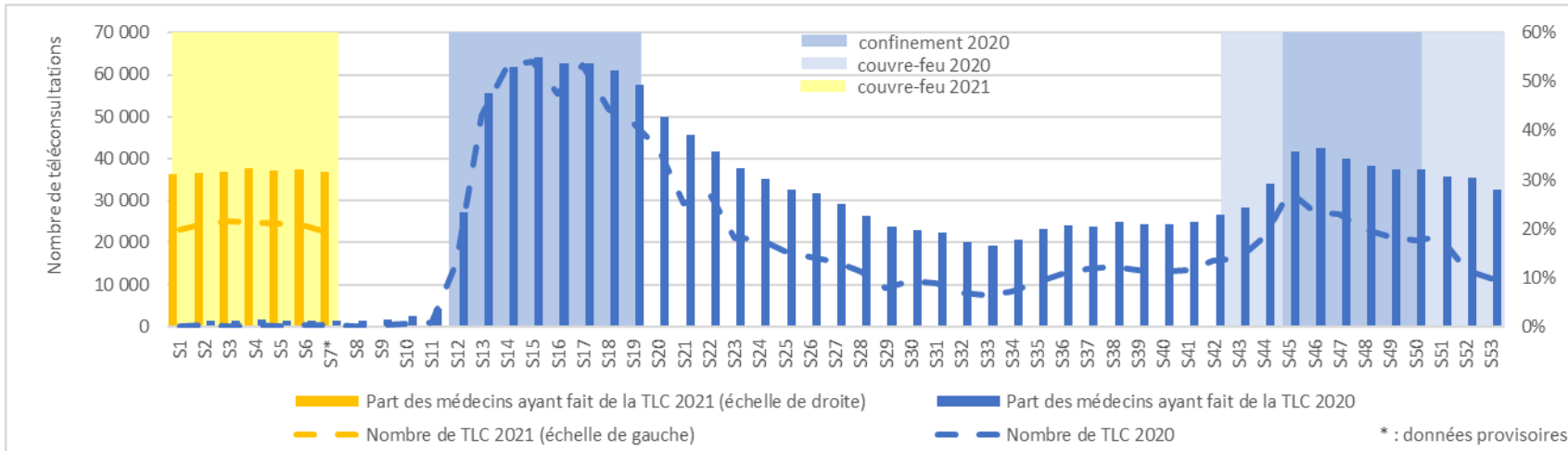
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins généralistes libéraux en région en 2019, 2020 et 2021



	Nombre de consultations S6 2021	Évolution S6 / S5 2021
04	8 295	+0,2%
05	7 029	-2,7%
06	63 200	+0,6%
13	126 831	-0,9%
83	61 314	-0,2%
84	27 783	+0,2%
Paca	294 452	-0,3%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) et part des médecins généralistes (MG) libéraux ayant fait de la TLC en région en 2020 et 2021



	Nombre de TLC S6 2021	Évolution S6 / S5 2021
04	434	+3,8%
05	582	-10,2%
06	6 875	+0,3%
13	10 574	-1,3%
83	4 153	-5,3%
84	1 459	+0,7%
Paca	24 077	-1,6%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date du 01/03/21, depuis la semaine 33 de 2020. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20 et lundi 11/01/21.

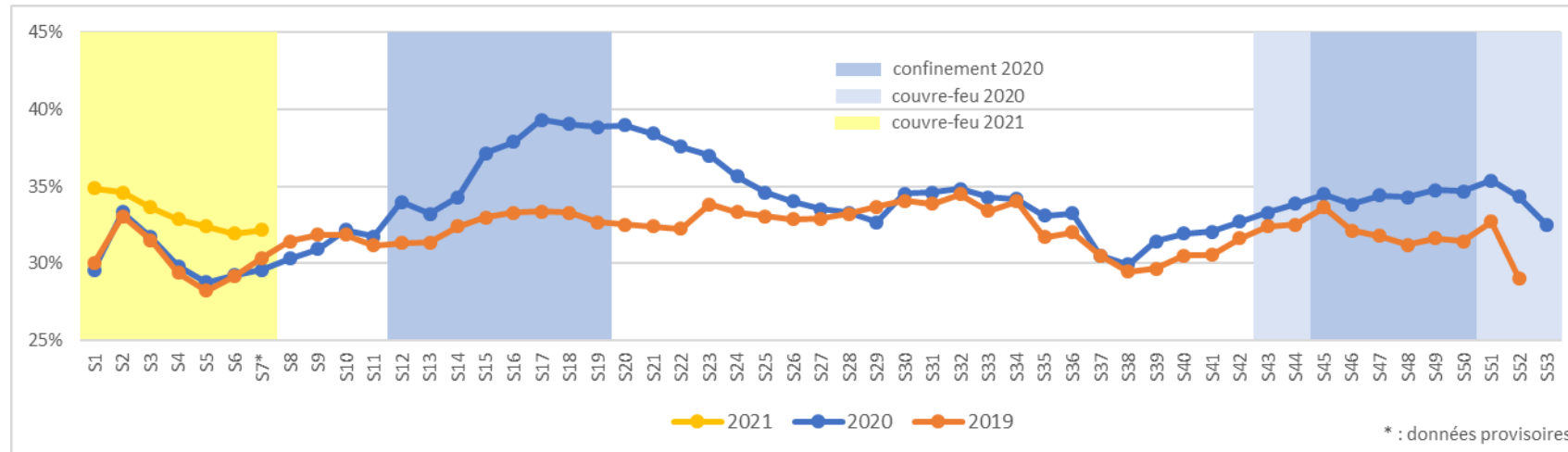
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°7 (lundi 15 février – dimanche 21 février 2021)

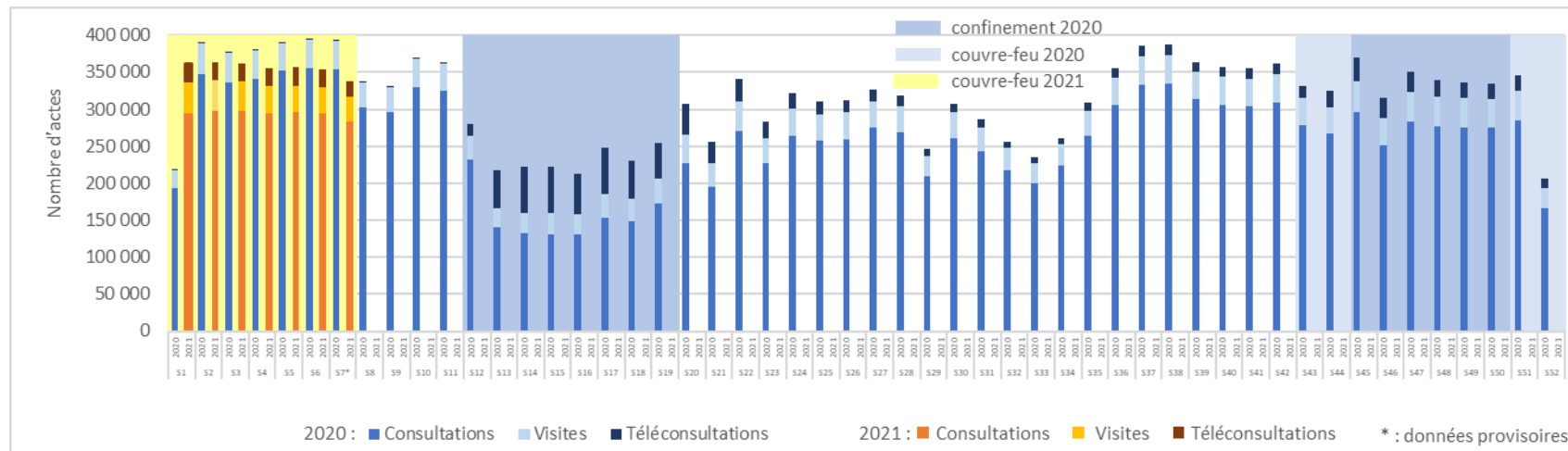
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, visites, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins généralistes libéraux en région en 2019, 2020 et 2021



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S6 2021	% d'actes en lien avec une ALD S6 2021
04	3 617	37,2%
05	2 395	30,1%
06	25 479	32,3%
13	46 811	30,8%
83	25 506	34,2%
84	9 376	30,1%
Paca	113 184	31,9%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + visites à domicile + téléconsultations) réalisés par les médecins généralistes libéraux en 2020 et 2021



À retenir :

En semaine 6 (S6), les TLC ont représenté 6,8% des actes des médecins généralistes (MG) libéraux ; près d'un tiers d'entre eux ont fait de la TLC en S6.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets, les visites à domicile et les TLC, l'activité des MG libéraux a diminué de 0,6% entre les semaines S5 et S6 dans la région. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité a reculé de 7% en 2021 par rapport à 2020.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date du 01/03/21, depuis la semaine 33 de 2020. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/2019, lundi 06/01/2020 et lundi 11/01/2021.

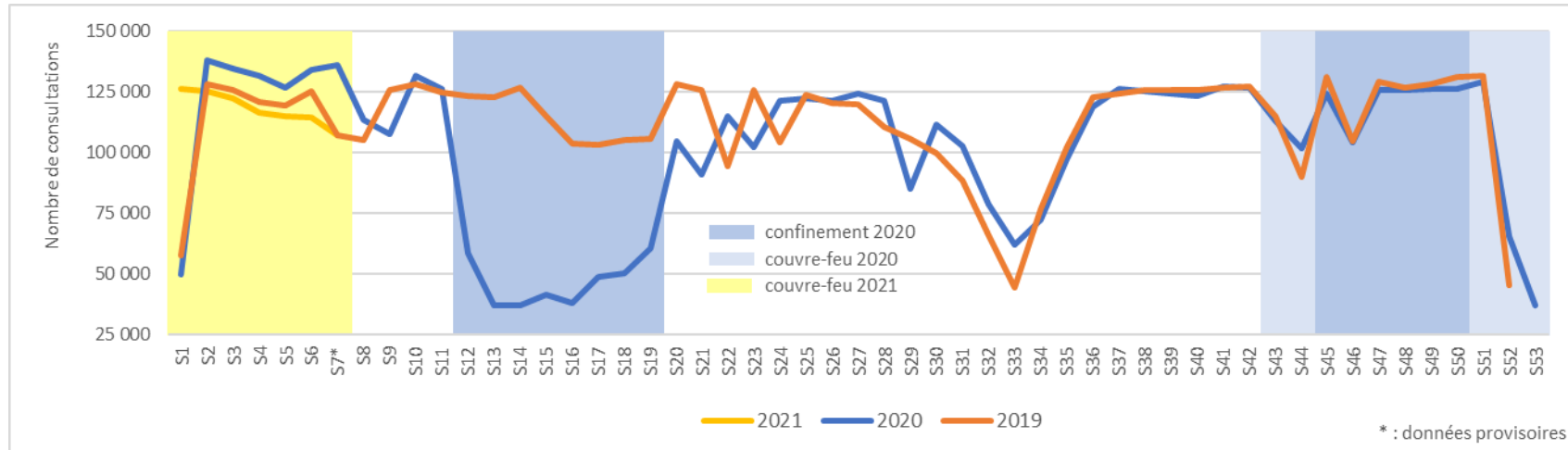
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°7 (lundi 15 février – dimanche 21 février 2021)

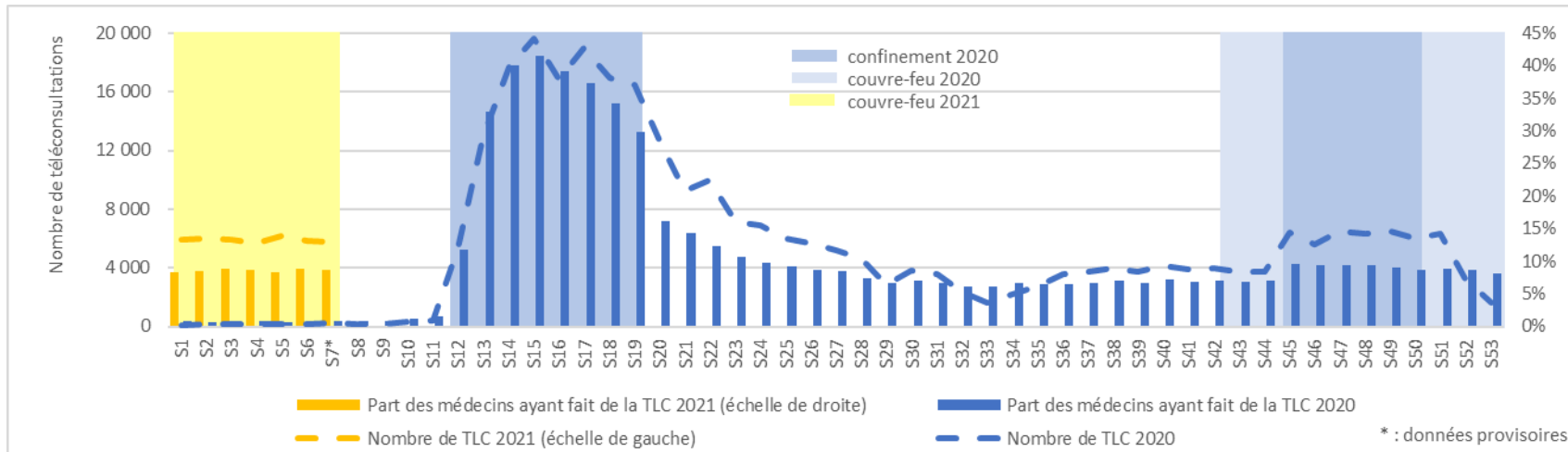
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2019, 2020 et 2021



	Nombre de consultations S6 2021	Évolution S6 / S5 2021
04	2 296	-5,0%
05	1 272	-9,2%
06	28 666	-3,9%
13	48 789	+1,2%
83	24 009	-0,6%
84	9 342	+1,5%
Paca	114 374	-0,7%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) et part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la TLC en région en 2020 et 2021



	Nombre de TLC S6 2021	Évolution S6 / S5 2021
04	89	-26,4%
05	34	-12,8%
06	1 811	+2,3%
13	2 606	-4,5%
83	1 076	-17,4%
84	206	-10,0%
Paca	5 822	-5,9%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date du 01/03/21, depuis la semaine 33 de 2020. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/2019, lundi 06/01/2020 et lundi 11/01/2021.

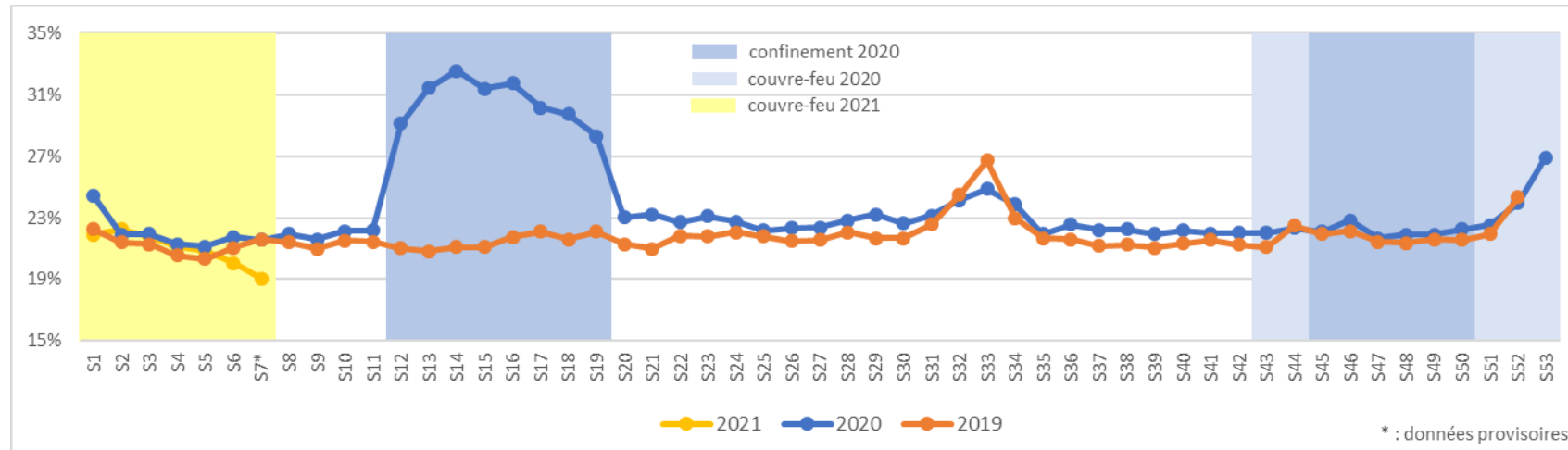
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°7 (lundi 15 février – dimanche 21 février 2021)

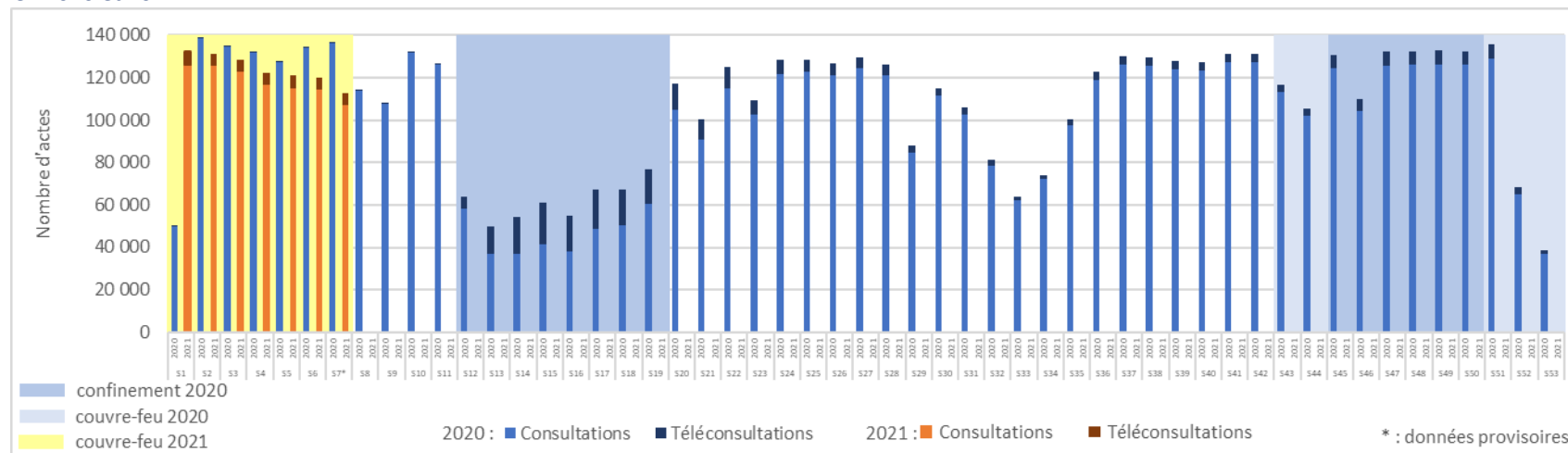
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins spécialistes libéraux en région en 2019, 2020 et 2021



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S6 2021	% d'actes en lien avec une ALD S6 2021
04	482	20,2%
05	226	17,3%
06	6 533	21,4%
13	10 376	20,2%
83	5 116	20,4%
84	1 382	14,5%
Paca	24 115	20,1%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + téléconsultations) réalisés par les médecins spécialistes libéraux en 2020 et 2021



À retenir :

En semaine 6 (S6), les TLC ont représenté 5,1% des actes des médecins spécialistes libéraux ; moins de 9% d'entre eux ont fait de la TLC en S6.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, l'activité des spécialistes libéraux a diminué de 0,7% entre les semaines S5 et S6 dans la région. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité a reculé de 6,4% en 2021 par rapport à 2020.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date du 01/03/21, depuis la semaine 33 de 2020. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20 et lundi 11/01/21.

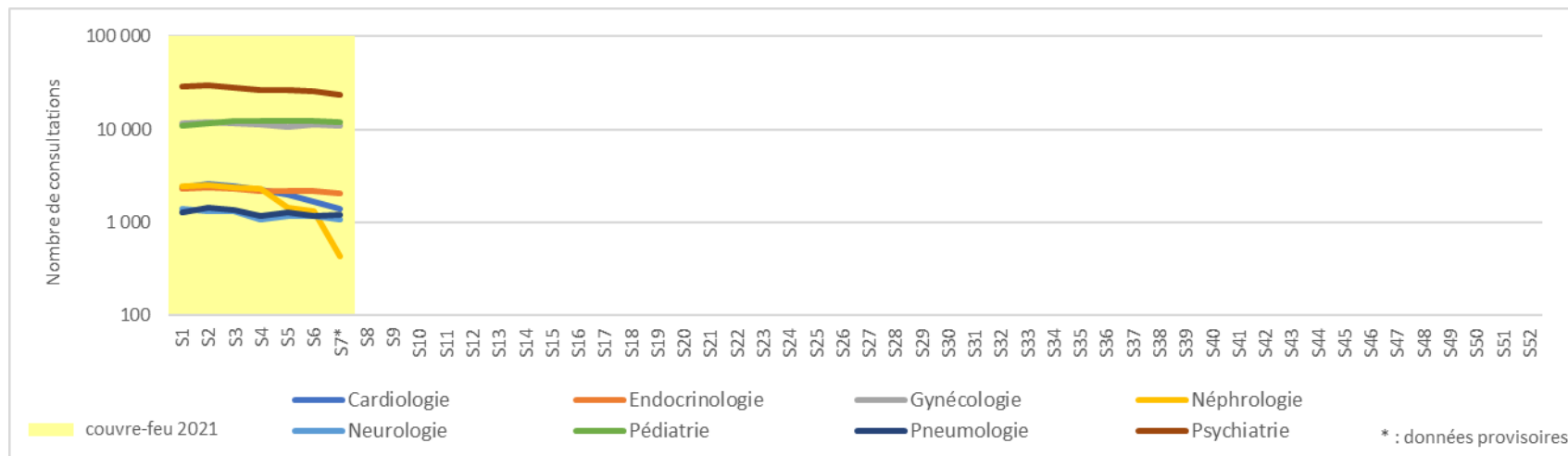
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°7 (lundi 15 février – dimanche 21 février 2021)

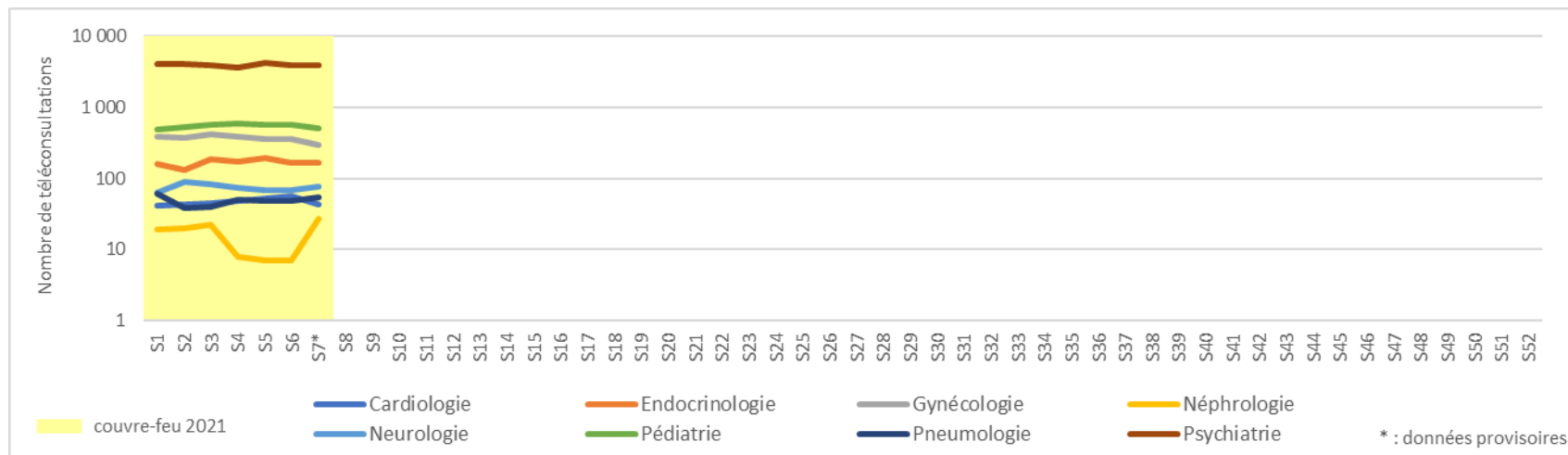
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2021 par spécialité



	Nombre de consultations S6 2021	Évolution S6 / S5 2021
Cardiologie	1 660	-17,5%
Endocrino.	2 189	+1,5%
Gynécologie	11 296	+4,5%
Néphrologie	1 314	-8,9%
Neurologie	1 167	-1,4%
Pédiatrie	12 374	+0,4%
Pneumologie	1 187	-6,8%
Psychiatrie	26 067	-1,0%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) réalisées par les médecins spécialistes libéraux en région en 2021 par spécialité



	Nombre de TLC S6 2021	Évolution S6 / S5 2021
Cardiologie	56	+7,7%
Endocrino.	169	-13,3%
Gynécologie	359	+0,0%
Néphrologie	7	+0,0%
Neurologie	69	+0,0%
Pédiatrie	572	+1,1%
Pneumologie	48	+0,0%
Psychiatrie	3 885	-8,3%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date du 01/03/21, depuis la semaine 33 de 2020. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20 et lundi 11/01/21.

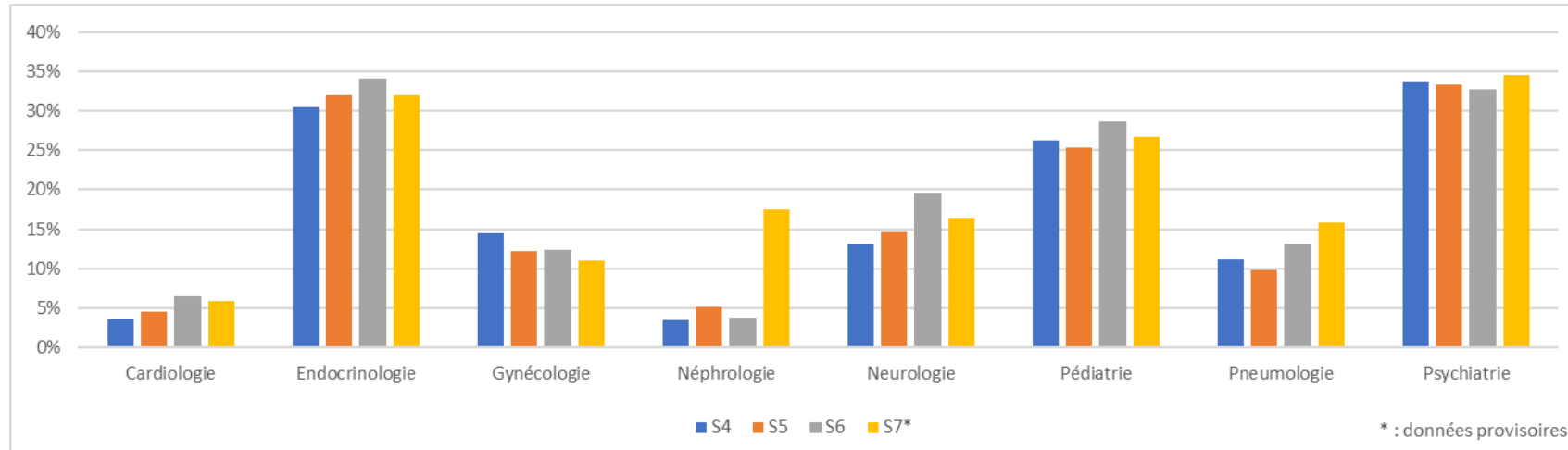
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°7 (lundi 15 février – dimanche 21 février 2021)

MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la téléconsultation en région en 2021 par spécialité



À retenir :

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, on observe une baisse de l'activité entre les semaines S5 et S6 dans la région, notamment en cardiologie (-17%) et en néphrologie (-9%). L'activité des gynécologues est en hausse (+4,4%). Le recours à la TLC est plus fréquent chez les psychiatres, les pédiatres et les endocrinologues.

Évolution de l'activité totale (consultations dans les cabinets + téléconsultations) des médecins spécialistes libéraux de la région entre 2019 et 2021

	Cardiologie	Endocrinologie	Gynécologie	Néphrologie	Neurologie	Pédiatrie	Pneumologie	Psychiatrie
En 2021 par rapport à 2020 (depuis S2)	-27,3%	+1,8%	+2,6%	-12,7%	-11,3%	-6,8%	-21,6%	-4,5%
En 2021 par rapport à 2019 (depuis S2)	-31,1%	+10,1%	+10,4%	+1,8%	+1,5%	-12,5%	-22,0%	+3,2%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date du 01/03/21, depuis la semaine 33 de 2020. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20 et lundi 11/01/21.

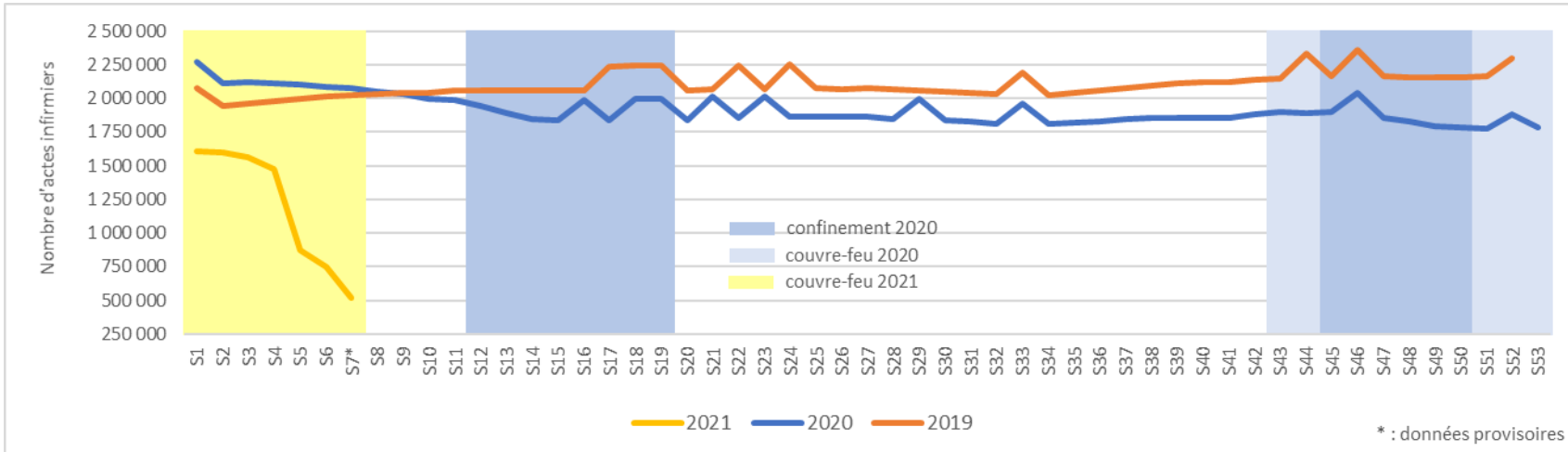
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°7 (lundi 15 février – dimanche 21 février 2021)

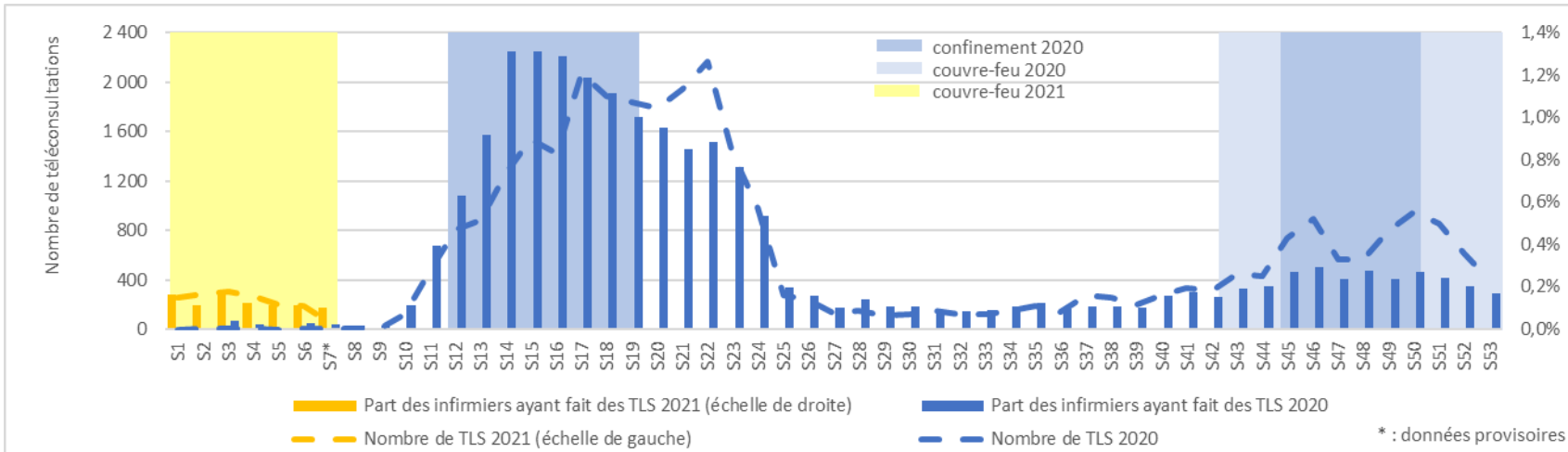
INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre d'actes infirmiers (AMI, AIS, DI) à domicile ou en cabinet réalisés par les infirmiers libéraux en région en 2019, 2020 et 2021



	Nombre actes infirmiers S6 2021	Évolution S6 / S5 2021
04	21 951	-16,8%
05	12 481	-12,9%
06	171 149	-12,9%
13	293 709	-14,7%
83	182 523	-13,8%
84	66 904	-13,5%
Paca	748 717	-14,0%

Évolution hebdomadaire du nombre de télésoins infirmiers (TLS) et part des infirmiers libéraux ayant fait des télésoins en région en 2020 et 2021



	Nombre de TLS S6 2021	Évolution S6 / S5 2021
04	0	-
05	1	-
06	4	-20,0%
13	40	+8,1%
83	140	-11,9%
84	0	-100,0%
Paca	185	-8,4%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les infirmiers libéraux exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date du 01/03/21, depuis la semaine 33 de 2020. Les actes sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 01/01/20 ; ces conditions ont été assouplies avec l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20 et lundi 11/01/21.

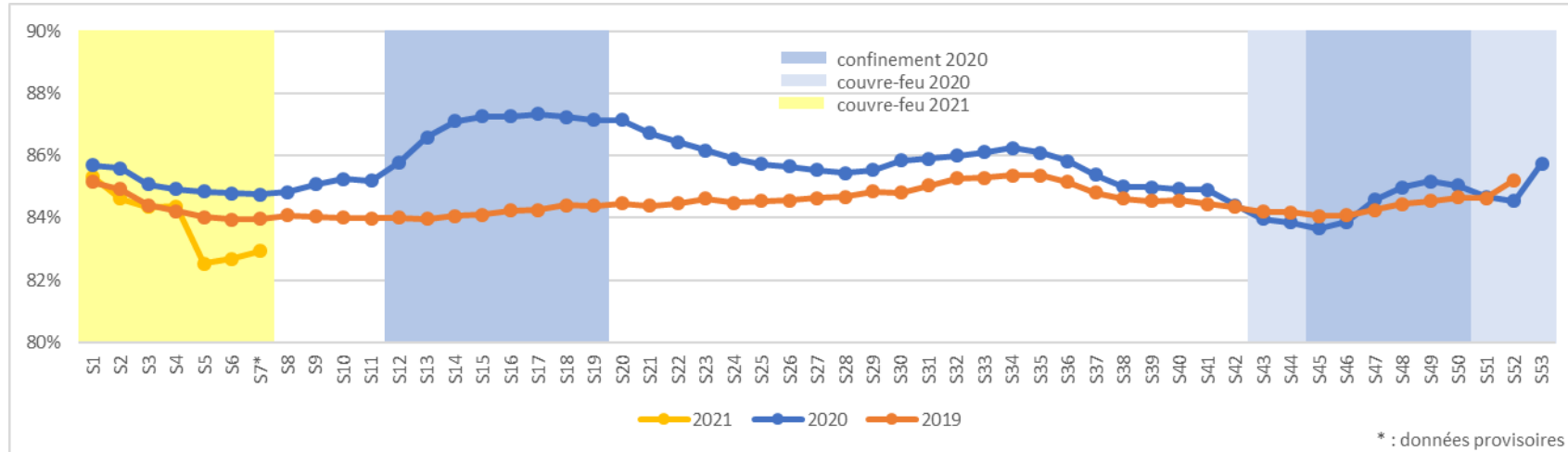
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°7 (lundi 15 février – dimanche 21 février 2021)

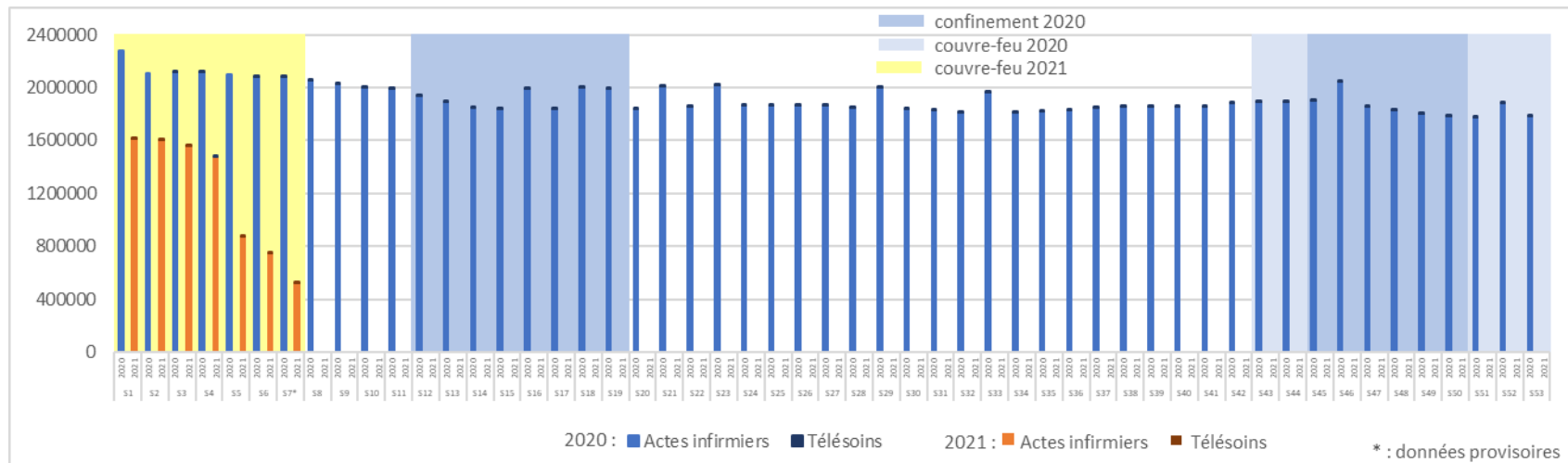
INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes infirmiers (à domicile, en cabinet, télésoins) en lien avec affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les infirmiers libéraux en région en 2019, 2020 et 2021



	Nb d'actes en lien avec une ALD S6 2021	% d'actes en lien avec une ALD S6 2021
04	18 213	83,0%
05	9 657	77,4%
06	140 669	82,2%
13	243 895	83,0%
83	150 731	82,5%
84	56 040	83,8%
Paca	619 205	82,7%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes infirmiers (à domicile + en cabinet + télésoins) réalisés par les infirmiers libéraux en 2020 et 2021



À retenir :

Au total, en comptabilisant les soins à domicile, en cabinet et les TLS, l'activité des infirmiers libéraux a diminué de 14% entre les semaines S5 et S6 dans la région. La majorité (82,7%) des actes infirmiers sont en lien avec une affection longue durée. Le recours aux TLS est quasi nul.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les infirmiers libéraux exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date du 01/03/21, depuis la semaine 33 de 2020. Les actes sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 01/01/20 ; elles ont été assouplies avec l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 est la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20 et lundi 11/01/21.